

La radio-relève des compteurs d'eau : Mode d'emploi

La Commune de Scionzier débute un projet ambitieux de mise en place d'un système de radio-relève de l'ensemble des compteurs d'eau potable de son territoire.

La radio-relève permet de rendre le compteur d'eau potable « intelligent ».

A quoi ça sert ? Quels sont les avantages ?

Les compteurs équipés de radio-relève pourront être relevés à distance et à tout moment.

Cette technologie permettra donc :

- de **facturer les abonnés uniquement sur leurs consommations réelles** avec pour effet direct la suppression des factures estimatives,
- de **détecter toutes les surconsommations inhabituelles** des abonnés, pouvant être révélatrices de fuites d'eau après leurs compteurs, à travers l'émission d'alertes immédiates à destination du service des eaux.
- A moyen terme, ces compteurs permettront également de **détecter les fuites sur le réseau principal d'eau potable** afin d'optimiser l'usage de cette ressource.

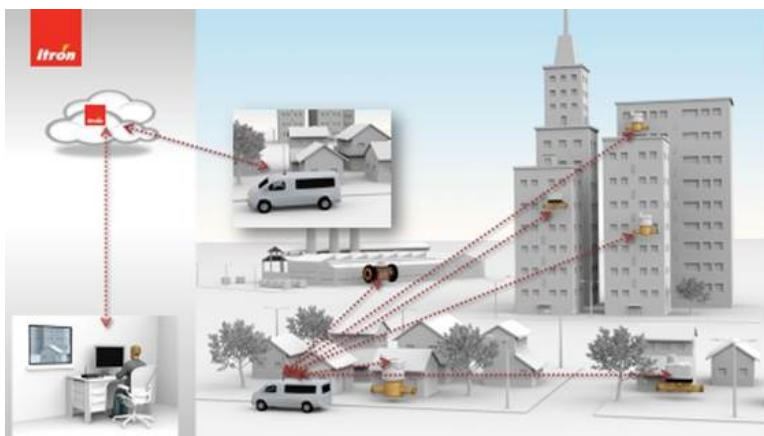
Cet investissement est un service à l'abonné et à la collectivité.

Tous les compteurs changés ou équipés seront directement relevables à distance.

Pour cela, il suffira aux agents de la Commune de circuler en voiture pour relever les compteurs d'eau potable à une cadence de 400 compteurs par heure. Le compteur équipé est en mode veille permanent sauf lors de la relève.

Cela signifie qu'il n'est pas nocif à la santé.

Il s'agissait d'un point exigé par la Commune. D'ailleurs, une note sur l'innocuité du système de radio-relève est disponible sur le site internet de la Mairie de Scionzier.



Quels compteurs seront équipés ?

Ce système de radio-relève sera mis en place à travers :

- **le remplacement de l'intégralité des compteurs d'eau potable âgés de plus de 5 ans**
- **l'équipement de têtes émettrices sur tous les compteurs d'eau potable âgés de moins de 5 ans.**

Cela représente approximativement 3000 compteurs. Pour cela, la Commune a réalisé une consultation de travaux. Chaque abonné de Scionzier a été informé de cette opération par l'intermédiaire d'une note annexée à leur facture du mois de juin leur demandant de prendre contact avec l'entreprise attributaire de la consultation pour l'organisation des rendez-vous.

C'est pour quand ?

La mise en place du système informatique de radio-relève est prévue pendant le mois de Juillet.

Le remplacement et l'équipement des compteurs d'eau potable **débuteront en Septembre 2016 pour terminer en Novembre 2017.**

Combien ça va coûter ?

Cette vaste opération est financée par le budget d'eau potable sans incidence sur les coûts des abonnements d'eau potable. **L'abonné ne sera donc pas impacté financièrement** par ce choix.